

## PRÉVENTION DU RISQUE PSYCHOSOCIAL : passer du diagnostic au plan d'action

Chaque participant vient avec un diagnostic RPS  
et repart avec des pistes d'action concrètes et spécifiques

- DATES**
- 16-17 janvier 2014
  - 27-28 mars 2014
  - 18-19 septembre 2014
  - 2-3 octobre 2014
  - 20-21 novembre 2014
  - 11-12 décembre 2014

**LIEU** Paris

### PROFIL DES PARTICIPANTS

Dirigeants, DRH, RRH, managers, acteurs de santé au travail, impliqués dans la prévention des risques psychosociaux et ayant accès à des données sur l'évaluation des RPS de leur établissement.

### PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

Chaque participant accepte de partager, dans le cadre de la formation, des données sur l'évaluation des RPS de son établissement / organisation.

### RESPONSABLE FORMATION

Jérôme TOUGNE, Directeur Associé

**TARIF** 1500 € HT par participant

**FORMATION – ACTION DE DEUX JOURS**  
**EN TRÈS PETIT GROUPE (4 À 6 PARTICIPANTS)**

### LES OBJECTIFS

- 1 Découvrir une méthodologie efficace de construction de plan de prévention des RPS, sur la base d'études de cas formalisés
- 2 Faire en sorte que chaque participant reparte avec des pistes d'actions concrètes et spécifiques, en réponse l'évaluation RPS de son établissement / organisation
- 3 Rendre les participants autonomes dans l'utilisation de la méthodologie d'élaboration de plans d'action





## CONTENU DE LA FORMATION – ACTION

# 1

### ■ Jour 1 : découverte de la méthodologie d'élaboration de plans d'action

La journée commence par des échanges autour des questions fondamentales du passage à l'action :

- Quels sont les pièges à éviter dans le passage à l'action ? Comment éviter le foisonnement d'actions, les actions irréalistes, les impasses ?
- Quels sont les plans d'actions qui réussissent ? Pourquoi ?
- Comment identifier des pistes d'action à la fois efficaces et réalistes ?
- Comment mobiliser la direction et les managers ?
- Comment impliquer les représentants du personnel ?
- Comment s'assurer que les actions identifiées soient effectivement mises en place ? Comment évaluer leur efficacité ?

Ces échanges, basés sur des cas concrets et réels, permettront de formaliser une méthodologie de construction de plan d'actions en 5 étapes.

Cette méthodologie servira de base à la journée du lendemain, consacrée à la construction des plans d'actions des participants.

# 2

### ■ Jour 2 : application de la méthode aux cas apportés par les participants

La journée prend la forme d'une succession de travaux collectifs, tous animés par le consultant. Chaque participant présente le diagnostic réalisé dans son organisation, puis l'ensemble du groupe progresse vers l'identification des pistes d'action les plus efficaces et les plus réalistes.

De cette manière :

- Chaque participant a l'opportunité de s'entraîner et d'acquérir les bons réflexes de passage à l'action sur les cas des autres participants.
- En fin de journée, chaque participant repart avec une stratégie d'action, déclinée en 3 à 5 leviers d'actions qui lui sont spécifiques.

# Stimulus

Contact : [sylvia.van-troeyen@stimulus-conseil.com](mailto:sylvia.van-troeyen@stimulus-conseil.com)  
Tél. : 01 42 96 75 87

Stimulus est agréé expert auprès des CHSCT, habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)  
Membre fondateur de la FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux)